

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029

Mis à jour : 05/2026



Bâtir une communauté lavalloise inclusive.

Préambule

Par le biais de ce nouveau plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la Ville de Laval réitère son engagement envers l'inclusion et l'équité. En cohérence avec sa vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature*, sa Politique régionale de développement social (PRDS) et sa Politique d'accessibilité universelle, la Ville poursuit la concrétisation de son désir de bâtir une communauté inclusive.

En mettant en œuvre des initiatives favorisant l'accessibilité universelle, la Ville de Laval aspire à offrir à chaque personne la possibilité de s'épanouir pleinement grâce à des infrastructures et des services qui répondent aux besoins variés de la population, y compris ceux des personnes handicapées.

Conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et

sociale (LRQ, chapitre E-20.1), le nouveau plan d'action 2024-2029 témoigne d'une volonté résolue d'éliminer les obstacles et de promouvoir l'inclusion à tous les niveaux. Des initiatives structurantes seront mises en œuvre au cours des cinq prochaines années pour améliorer l'accessibilité aux lieux, aux équipements, aux services, à l'emploi et à l'information.

Grâce à une collaboration renforcée entre les différents services municipaux regroupés au sein du nouveau comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la Ville de Laval assurera une mise en œuvre efficace de son nouveau plan d'action. Plusieurs guides et programmes de formation seront notamment développés au sein des services en partenariat avec les organismes expertisés pour outiller le personnel municipal et éveiller la conscience collective sur les obstacles auxquels font face les personnes handicapées.

La Ville de Laval

Avec une population de plus de 400 000 personnes, Laval est la 3^e plus grande ville de la province. C'est également l'une des régions du Québec où la croissance démographique est la plus élevée.

La Ville de Laval s'efforce de mettre en place des milieux de vie qui répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens ainsi que des conditions favorables à l'activité économique.

Laval a la particularité d'être une région administrative au niveau provincial. Également, elle est à la fois une ville et une municipalité régionale de comté (MRC).

En tant que ville, elle assume plusieurs responsabilités, notamment dans les domaines suivants :

- Aménagement et urbanisme;
- Développement économique et régional;
- Culture, loisirs, activités communautaires et parcs;
- Transport;
- Environnement, infrastructures eau et de salubrité;
- Sécurité publique.

En 2015, la Ville de Laval s'est dotée d'une Division du développement social, laquelle est rattachée au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

La Division du développement social vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au déploiement d'une communauté lavalloise solidaire et inclusive.

Dans une perspective de collaboration et de partenariat avec les milieux communautaire et institutionnel, elle favorise la participation sociale et le vivre-ensemble, en plus de soutenir les communautés de proximité et de participer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction des inégalités sociales.

Ses actions s'articulent autour de 12 champs d'intervention :

- L'accessibilité universelle;
- La revitalisation urbaine intégrée;
- L'égalité;
- L'immigration et la diversité ethnoculturelle;
- La jeunesse;
- La lutte à la pauvreté;
- Les personnes âgées;
- Les personnes handicapées;
- La sécurité urbaine et le bien-être collectif;
- Le soutien aux organismes;
- La gestion de fonds et ententes.



Population
438 365
Personnes
(2021)

Hommes : **213 670**
Femmes : **224 695**

0-14 ans : **17,2 %**
15-64 ans : **64,2 %**
65 ans et plus : **18,7 %**



Ménages

27,9 % 1
30,9 % 2
15,4 % 3
16,2 % 4
9,5 % 5+

84 867
Personnes âgées de
65 ans et plus
(2022)

48 900
Personnes avec des
incapacités
(2017)

Taux d'accroissement
des personnes âgées de
75 ans et plus en 2041
+88,2 %

Taux d'incapacité des
personnes de 15 ans
et plus à Laval.
15 %

Sources :
Taux d'incapacité au Québec et dans les régions administratives – OPHQ – 2017
Guide d'accueil pour les personnes nouvellement arrivées à Laval – 2021
Portrait sur la situation des personnes âgées à Laval de 2025

Les cibles d'intervention du plan d'action 2024-2029 à l'égard des personnes handicapées

Les 131 mesures du plan d'action à l'égard des personnes 2024-2029 reposent sur les 5 cibles d'intervention de la Politique d'accessibilité universelle de Laval et sur une approche intersectionnelle. Elles visent à favoriser l'autonomie, la mobilité, la sécurité et la participation sociale des personnes handicapées.

La première cible, « Mobiliser », incite à rassembler les énergies et les ressources municipales pour mettre en œuvre des actions communes et arrimées. La deuxième cible, « Outiller », vise à améliorer l'expertise et les outils des différents services municipaux, pour ainsi favoriser une meilleure capacité de réponse aux besoins des personnes handicapées.

La troisième cible, « Communiquer », cherche à garantir l'accessibilité des communications afin d'assurer une diffusion équitable de l'information.

Quant à la quatrième cible, « Accéder », elle se concentre sur l'amélioration de l'accessibilité architecturale et urbanistique pour que les personnes handicapées puissent se déplacer de façon autonome dans un espace urbain sécuritaire. Elle aborde également la question de la disponibilité de documents spécialisés et adaptés

dans les bibliothèques municipales. Enfin, la cinquième cible, « Participer », met l'accent sur l'accessibilité des programmes, des services et des emplois, ouvrant ainsi la voie à une participation active et équitable de l'ensemble des citoyens et des citoyennes.

L'évaluation de ce plan sera cruciale, pour mesurer l'efficacité et l'impact réel de ce dernier sur la diminution des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. La Ville de Laval va s'appuyer sur son mécanisme d'évaluation novateur et rigoureux afin de garantir que les mesures adoptées génèrent un changement significatif pour les personnes handicapées. Les indicateurs de résultat s'inspireront des cinq dimensions tirées du concept de l'accès inclusif développé par le professeur et docteur en anthropologie Patrick Fougere : la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité, l'abordabilité et l'utilisabilité.

Un indicateur d'impact sera également identifié par cible d'intervention.

Table des matières

1. Mobiliser	7
Connaissance des besoins des personnes handicapées	8
Sensibilisation du personnel municipal et des partenaires	11
Mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle	13
2. Outiller	15
Expertise municipale	16
Soutien à la capacité des organismes communautaires	23
3. Communiquer	26
Disponibilité de l'information	27
Accessibilité à l'information	29
4. Accéder	31
Accessibilité des installations municipales	32
Utilisabilité des réseaux piétonniers et routiers	36
Disponibilité de documents spécialisés et adaptés	39
5. Participer	40
Participation aux activités sportives	41
Participation aux activités culturelles	43
Participation au travail	46
 Lexique	 48

1. Mobiliser

La mobilisation fait appel à la connaissance et à la reconnaissance des besoins et des réalités des personnes handicapées. Mieux connaître permet de mieux sensibiliser les actrices et les acteurs internes ainsi que les partenaires de la Ville à l'importance de prendre en compte ces réalités et de se mettre en mouvement pour l'inclusion des personnes handicapées.

Se mobiliser en faveur des personnes handicapées, c'est aussi s'engager dans le déploiement de la Politique d'accessibilité universelle adoptée en 2021. Celle-ci constitue la pierre angulaire de leur participation à la vision d'inclusion et d'équité.



Indicateur de mobilisation

Nombre de mesures mises en place.

Cible 2029 : 90 % des mesures prévues au PAPH 2024-2029 sont réalisées.

Connaissance des besoins des personnes handicapées

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Méconnaissance des défis, des besoins et du degré de satisfaction des personnes handicapées à l'égard des services et des infrastructures de la Ville et de ses partenaires.	Disposer d'un état de situation à jour des obstacles à la participation des personnes handicapées.	1111. Réaliser un portrait diagnostic sur la situation des personnes ayant des limitations fonctionnelles à Laval, au regard de l'offre municipale.	2026	2027	Un portrait diagnostic est réalisé en collaboration avec les partenaires internes et externes.	SCLSDS – DDS en collaboration avec le CPPAPH
		1112. Produire un rapport annuel des évaluations effectuées par des personnes handicapées qui ont utilisé les services municipaux et qui ont témoigné de leur expérience par le biais de l'application mobile Brigade AXECIBLE.	2024	2029 (en continu)	Le rapport est produit au début de chaque année et est présenté au CPPAPH par le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL) puis transmis à la Direction générale de la Ville et au cabinet du maire.	ROPPHL en collaboration avec les membres du CPPAPH
		1113. Consulter la population, les organismes et les institutions expertisés afin de comprendre les défis auxquels font face les personnes handicapées lorsqu'elles accèdent aux installations aquatiques et participent aux activités qui y sont offertes.	2024	2026	Liste des obstacles identifiés.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec les organismes expertisés
		1114. Interroger les clubs sportifs aquatiques de Laval afin de comprendre	2025	2026	Liste des enjeux identifiés.	SCLSDS – Régie aquatique

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		les défis et les problématiques qui entravent leur capacité à inclure des personnes handicapées dans leurs activités.				
		1115. Consulter les organismes sportifs lavallois qui utilisent les plateaux sportifs.	2024	2026	Liste des obstacles identifiés.	SCLSDS – Division sport et activité physique (DSAP)
		1116. Réaliser un portrait de l'accessibilité des parcs, des berges et des boisées (évaluation des aménagements et des infrastructures en hiver et en été)	2024	2026	Portrait de la situation.	SCLSDS – Division des grands parcs et plein air de proximité (DGPPAP)
		1117. Réaliser un inventaire du matériel d'animation favorisant la participation des personnes handicapées.	2024	2024	Rapport d'inventaire.	SCLSDS – DGPPAP
		1118. Identifier et consulter des ressources externes qui pourront contribuer à l'analyse de l'accessibilité des événements culturels et dresser une liste des enjeux et des obstacles à la participation.	2024	2026	Organismes externes identifiés et consultés. Liste des enjeux et obstacles.	SCLSDS – Division diffusion culturelle et événements (DDCE) – Régie diffusion et médiation
		1119. Identifier les obstacles pour poursuivre les démarches de mise aux normes du Studio de la Maison des Arts.	2024	2027	Une analyse est effectuée et les enjeux et obstacles à l'accessibilité sont identifiés.	SCLSDS – DDCE – Équipe Maison des arts

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
					Une liste de recommandations pour rendre le lieu plus accessible est produite.	
		11110. Bonifier le formulaire de plaintes et suggestions L1043 présent dans les installations communautaires et de loisirs afin de faciliter l'identification des obstacles en accessibilité.	2024	2025	La modification du formulaire est effectuée. Dépôt d'un rapport annuel sur les informations récoltées et les suivis entrepris.	SCLSDS – Division vie de quartier – Équipe des espaces communautaires
		11111. Impliquer le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées (ROPPHL) et ses membres au sein du groupe de travail des OBNL impliquées dans la planification municipale de sécurité civile.	2024	2026	Le ROPPHL et ses membres sont impliqués. Cible 2024 : organiser une rencontre de prise de contact entre le ROPPHL et le Bureau de la résilience municipale (BRM).	Service de sécurité incendie (SSI) – BRM – Division sécurité civile (DSC) en collaboration avec le ROPPHL
		11112. Identifier les obstacles à la participation des personnes handicapées dans un contexte de sécurité civile, ainsi que des mesures d'atténuation pouvant être mises en œuvre.	2025	2025	Des mesures permettant d'atténuer les obstacles à la participation des personnes handicapées sont intégrées dans la planification municipale de sécurité civile.	SSI– BRM –DSC en collaboration avec le ROPPHL

Sensibilisation du personnel municipal et des partenaires

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Méconnaissance du soutien au déploiement d'une offre de loisirs accessibles aux personnes handicapées dans les organismes de Laval.	Sensibiliser et outiller le personnel municipal et le personnel des organismes de loisir de proximité à l'importance de développer des activités de loisirs de qualité accessibles dans tous les quartiers.	1211. En cohérence avec les travaux du plan directeur de l'offre de service en loisir de proximité, identifier les leviers financiers et de formations nécessaires pour favoriser le déploiement d'activités de loisirs accessibles et adaptés.	2025	2029	Les leviers financiers sont identifiés. Les formations sont déployées.	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité
		1212. Faire connaître le Cadre de référence en accessibilité au loisir (CRAL) et l'appel de projets qui en découle.	2024	2024	Nombre de personnes ayant participé à la présentation. Augmentation du nombre de demandes reçues dans le cadre de l'appel de projets qui visent les personnes handicapées.	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité
		1213. Créer un guide d'utilisation du CRAL qui servira à la fois aux professionnels (phase 1) et aux gestionnaires d'organismes (phase 2).	2024	2029	Guide élaboré et diffusé auprès des professionnels de la Ville de Laval. Guide élaboré et diffusé auprès des gestionnaires d'organismes.	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
Faible état de préparation des personnes handicapées face aux sinistres	S'assurer de solliciter les contributions communautaires nécessaires pour appuyer et compléter adéquatement l'offre de service de la ville avant, pendant et après un sinistre	1311. Collaborer avec le ROPPHL pour faciliter les arrimages avec leurs organismes membres afin d'accroître la capacité et la portée de sensibilisation du public.	2024	2026	Des arrimages entre le Bureau de la résilience et le réseau du ROPPHL sont créés (cible : 2025).	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL
		1312. Soutenir les partenaires œuvrant auprès des personnes handicapées dans le développement d'une culture de sécurité civile et de continuité.	2024	2026	Développement du Programme d'éducation du public en sécurité civile Autonomie 72h+, incluant des recommandations pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL
		1313. Identifier et développer les opportunités d'éducation du public quant aux gestes attendus lors de situations spécifiques.	2024	2029 (en continu)	Cible 2024 : Planifier et mettre en œuvre une rencontre initiale de sensibilisation avec le ROPPHL et ses membres.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL

Mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Adéquation entre les aménagements, les infrastructures, les services municipaux et les besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.	Harmoniser et déployer les pratiques en accessibilité universelle.	1411. Définir le modèle de gouvernance du comité de suivi de la politique.	2024	2025	Un mode de gouvernance et la composition du comité de suivi sont proposés et adoptés.	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) – Division du développement social (DDS)
		1412. Réaliser le plan d'action de la politique.	2026	2027	Le plan d'action est produit en concertation avec l'ensemble des services municipaux.	SCLSDS – DDS
Capacité de reconnaître les résultats de la mobilisation autour des enjeux des personnes handicapées.	Évaluer les effets de la mise en œuvre de la Politique d'accessibilité universelle de Laval.	1511. Déterminer un mécanisme de suivi et d'évaluation des mesures retenues, collecter des données et produire un rapport d'évaluation.	2027	2031	Un rapport d'évaluation est produit à partir des données collectées.	SCLSDS – DDS
Engagement d'une diversité d'actrices et d'acteurs autour des enjeux de participation des personnes handicapées.	Enrichir les sources d'information en matière d'accessibilité universelle.	1611. S'adjoindre des expertes et des experts du milieu, notamment, dans l'identification des obstacles et des mesures à mettre en place afin de les réduire ou de les éliminer.	2024	2025	La liste d'experts du milieu ainsi que leurs expertises respectives sont répertoriées. Trois comités d'experts sont mis en place.	SCLSDS – DDS

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		1612. Évaluer la possibilité de développer une entente avec une firme experte en accessibilité universelle afin de soutenir le personnel de la Ville dans la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité.	2026	2027	Un rapport d'évaluation est produit et des recommandations sont formulées.	Comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (CPPAPH)
	Initier un rapprochement entre les partenaires de loisirs multidisciplinaires et les organisations dédiées aux activités de loisirs pour personnes handicapées.	1621. Organiser des sessions de discussion sur les loisirs destinées aux personnes handicapées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Plan directeur en loisir de proximité.	2024	2029	Nombre de participation aux moments d'échanges. Nombre d'actions engagées par les organismes de loisirs favorisant la participation sociale des personnes handicapées dans les activités de loisirs.	SCLSDS – DVQ – équipe loisirs de proximité en collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval (ARLPHL)
	Contribuer à améliorer l'accessibilité des loisirs de proximité.	1631. En cohérence avec les travaux du plan directeur de l'offre de service en loisir de proximité : – Identifier les freins des organismes de loisirs dans le déploiement d'une programmation adaptée et inclusive; – Instaurer des partenariats favorisant des actions dans les quartiers.	2025	2029	Les freins sont identifiés et des initiatives sont développées dans les quartiers.	CLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

2. Outiller

Renforcer l'expertise des actrices et des acteurs municipaux en accessibilité universelle est essentiel pour bâtir, aménager, communiquer et déployer des services et des emplois qui répondent aux besoins des personnes handicapées



Indicateur d'acceptabilité

Proportion du personnel du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social qui est en relation avec la population et qui est formé à l'accueil universel.

Cible 2029 : Augmenter de 50 % le nombre de personnes formées.

Expertise municipale

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Interaction et relations avec la population adaptées aux besoins des personnes handicapées.	Renforcer les compétences du personnel municipal qui interagit avec la population et qui peut être amené à communiquer et à offrir des services aux personnes handicapées.	2111. Former le personnel à l'accueil du Complexe aquatique de Laval (CAL) à offrir un accueil universellement accessible au niveau des attitudes, de la communication et du site.	2025	2029	Pourcentage du personnel à l'accueil du CAL ayant reçu la formation sur l'accueil universellement accessible. Cible : 75 % en 2029.	SCLSDS – Régie aquatique
		2112. Former le personnel des piscines à l'utilisation des lève-personnes et des fauteuils roulants aquatiques en créant et en diffusant : – des capsules vidéo; – des modes d'emploi.	2024	2029	Création et diffusion des capsules au personnel. Création et diffusion des modes d'emploi.	SCLSDS – Régie aquatique
		2113. Créer deux guides pour l'utilisation des installations aquatiques adaptées et accessibles universellement au Complexe aquatique de Laval (CAL).	2024	2029	Création et diffusion d'un guide d'accessibilité universelle du CAL destiné à la population. Création et diffusion d'un guide d'accessibilité universelle du CAL destiné au personnel	CLSDS- Régie aquatique
		2114. Offrir au personnel des bibliothèques une formation sur l'accueil universellement accessible.	2024	2029	La formation est offerte au personnel de première ligne. Cible : un minimum de 50 personnes formées entre 2024 et 2025 puis 25 nouvelles personnes entre 2026 et 2029.	SCLSDS – Division des bibliothèques (DB)

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		2115. Offrir une formation sur l'accessibilité universelle au personnel d'encadrement, d'accueil, et de surveillance des installations communautaires et de loisirs.	2024	2029	Intégration d'un contenu portant sur l'accessibilité au volet service à la clientèle, dans les formations des moniteurs.	CLSDS – DVQ – équipe des espaces communautaires
		2116. Former le personnel municipal responsable des événements culturels et certains partenaires à offrir un accueil universellement accessible au niveau des attitudes, de la communication et de l'accès au site.	2024	2029 (en continu)	La personne responsable de l'accessibilité au sein de chaque équipe de travail reçoit une formation annuelle et la transmet à ses pairs (sous forme de compte-rendu, formation, etc.).	CLSDS – DDCE
Accessibilité de l'information.	Favoriser l'accessibilité numérique à toutes les personnes utilisant le site Web de la Ville.	2211. Élaboration d'un guide de rédaction inclusive pour la mise en ligne du nouveau site Web laval.ca	2024	2025	Un guide de rédaction inclusive est produit et diffusé.	SCM – Équipe projet Web
	Revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures selon les normes d'accessibilités actuelles et les recommandations en inclusivité de la Ville de Laval.	2221. Développer des normes signalétiques afin de produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur le territoire.	2023	2029	Élaboration des guides de normes signalétiques regroupant les informations nécessaires pour son implantation dans tous les sites de la Ville.	SCM – Équipe projet Signalisation et affichage
Accessibilité des infrastructures de loisir extérieur.	Accroître les connaissances et l'expertise du personnel en matière d'accessibilité aux	2311. Outiller le personnel de la Division grands parcs et plein air de proximité (DGPPAP) à l'accueil universellement accessible, aux services adaptés existants, à	2024	2029	Formation présaison A (hiver) et B (été). Sentiment de confiance et d'autonomie du personnel en	SCLSDS – DGPPAP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
	grands parcs et au plein air de proximité.	l'utilisation du matériel adapté et au développement d'une programmation inclusive.			lien avec l'accueil de la clientèle handicapée.	
		2312. Intégrer dans les cadres de références et formulaires de gestion d'accueil d'un événement des mesures qui favorisent l'accessibilité universelle.	2025	2029	Les cadres de référence et formulaires sont actualisés.	SCLSDS – DGPPAP
		2313. Informer le personnel de la DGPPAP sur l'offre de services de plein air disponible pour les personnes handicapées sur le territoire et les besoins éventuels.	2025	2029	Inclure dans le cadre d'opération des grands parcs, boisés et berges une section en lien avec les activités de plein air adaptées.	SCLSDS – DGPPAP en collaboration avec la DVQ, DDS et l'ARLPHL
Accessibilité des événements municipaux.	Accroître les connaissances et l'expertise des employés en matière d'accessibilité des événements et de diffusion culturelle.	2411. Former un comité au sein de la Division diffusion culturelle et événements spéciaux qui favorisera un partage d'expertise sur les défis rencontrés et les bonnes pratiques mises en place en matière d'accessibilité.	2024	2029 (en continu)	Un comité est créé et des représentantes et représentants sont nommés au sein de la Division. Deux rencontres annuelles sont prévues. Les informations sont partagées au sein des équipes de travail par les représentantes et représentants du comité.	CLSDS – DDCE
		2412. Former les nouveaux membres de l'équipe de la Division des événements spéciaux sur l'organisation d'un événement accessible.	2024	2029 (en continu)	Formation offerte. Cible de 40 employés : 2024 : 45 %; 2025 : 45 %; En roulement : 10 %.	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		2413. Ajouter un point aux formations annuelles des répondantes et des répondants des organismes sur les outils et ressources disponibles pour bénéficier de soutien en accessibilité universelle.	2024	2024	Ajout du point au contenu de la formation.	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
	Favoriser l'intégration de mesures d'accessibilité dans les événements municipaux.	2421. Nommer une personne responsable de l'accessibilité universelle dans les comités organisateurs et les équipes de coordination d'événement.	2024	2029 (en continu)	Un responsable de l'accessibilité est identifié pour chaque nouvel événement ou projet organisé.	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2422. Nommer des personnes responsables de l'accessibilité universelle au sein de chaque équipe de travail afin d'avoir une vision d'ensemble des actions déployées.	2024	2029	Nommer une ressource par équipe de la DDCE (Équipe des événements, équipe de la diffusion culturelle et équipe de la Maison des arts de Laval).	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2423. Doter les équipes responsables de l'animation des parcs animés (programmations Dehors cet été et Dehors cet hiver) d'un outil d'analyse pour guider les prises de décisions dans l'identification des zones d'animation choisies.	2025	2026	Grille d'analyse élaborée pour évaluer l'accessibilité des zones d'animation. Analyse de l'ensemble des zones d'animation des parcs animés. Mise en place des mesures correctives ou déplacement de la zone d'animation.	CLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2424. Créer un outil pour faciliter le traitement des demandes d'accessibilité lors d'un événement municipal.	2024	2025	Création et déploiement de l'outil choisi.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux en collaboration avec le ROPPHL

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		2425. Effectuer une analyse de l'information disponible au public en matière d'accessibilité pour tous les événements de diffusion et médiation et créer un outil favorisant la transmission de ces informations.	2025	2029	Une analyse est effectuée. Une mise à jour des outils communicationnels liés à l'accessibilité est effectuée et un nouvel outil d'information est créé au besoin.	CLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation
		2426. Développer une boîte à outils afin de répondre aux besoins d'accommodement des personnes ayant des limitations fonctionnelles lors des événements spéciaux (gros crayon, loupe, lampe) d'appoint, fauteuil roulant, marchepied, etc.).	2024	2025	La boîte à outils est constituée et disponible.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2427. Analyser et bonifier l'accessibilité des événements municipaux au regard des rapports soumis via l'application Axecible.	2024	2029 (En continu)	Bonifications apportées.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2428. Déployer la nouvelle procédure concernant les demandes d'interprétariat en langue des signes québécoise pour les événements organisés par la Ville de Laval.	2024	2029 (en continu)	La procédure est diffusée au sein du SCLSDS.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2429. Analyser et améliorer annuellement les pratiques organisationnelles liées à la l'accessibilité dans la planification et le déploiement des événements diffusés sur le territoire lavallois.	2024	2029 (en continu)	Une analyse des pratiques liées à l'accessibilité est effectuée. Des correctifs sont identifiés et apportés.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		24210. Déterminer un mécanisme de suivi et d'évaluation de chaque événement de diffusion et médiation, collecter des données et ajouter une section « Accessibilité » dans le bilan de chaque événement.	2024	2026	Un bilan de l'accessibilité est réalisé par événement selon le mécanisme de suivi et d'évaluation établi. Un bilan annuel est également réalisé dans lequel les forces et faiblesses sont identifiées.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
Accessibilité des infrastructures architecturales et urbanistiques.	Accroître les connaissances et l'expertise du personnel en matière d'accessibilité architecturale et urbanistique.	2511. Actualiser le <i>Guide normatif en accessibilité universelle</i> de la Ville de Laval.	2024	2028	Le guide normatif est actualisé.	Service des immeubles, parcs et espaces publics (SIPEP) – Division exécution de projets immeubles (DEPI)
		2512. Diffuser le <i>Guide normatif en accessibilité universelle</i> et prévoir des formations, le cas échéant.	2027	2029	Déploiement du nouveau <i>Guide normatif en accessibilité universelle</i> de la Ville de Laval.	SIPEP – DEPI
	Bonifier les exigences réglementaires en matière d'accessibilité des nouveaux projets de construction pour se mettre à niveau avec le marché de la construction.	2531. Adopter le Code national du bâtiment 2015 modifié Québec.	2024	2025	Entrée en vigueur d'un amendement au Code de l'urbanisme.	SU – DIP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
	Optimiser le partage d'information entre les services impliqués dans les projets menés dans les grands parcs, afin de garantir l'intégration de mesures d'accessibilité à toutes les phases de développement.	2541. Identifier les services concernés et mettre en place un mécanisme de partage de l'information.	2024	2029	Un mécanisme est mis en place.	SCLSDS – DGPPAP

Soutien à la capacité des organismes communautaires

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Accessibilité des camps de jour et des loisirs communautaires et de proximité.	Soutenir les organismes lavallois ayant une offre de service de loisirs en matière d'accueil et d'intégration des personnes ayant des besoins particuliers.	2611. Planifier et offrir de la formation et de l'accompagnement en matière d'intégration de clientèles à besoins particuliers à l'intention des gestionnaires et du personnel de coordination et d'animation des camps de jour portés par les partenaires de la Ville.	2024	2029	Nombre d'actions engagées par les organismes offrant un camp de jour sur le territoire favorisant la participation sociale des personnes handicapées dans son offre de service.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour
		2612. Dédier minimalement 5 % du budget annuel de l'appel de projets du CRAL aux initiatives qui favorisent l'accessibilité au loisir pour les personnes handicapées.	2024	2029	Au moins 5 % du budget annuel de l'appel de projets du CRAL est octroyé pour des initiatives qui favorisent l'accessibilité au loisir pour les personnes handicapées. Une clientèle plus présente dans les activités. Reddition de compte disponible à la fin de chacune des années.	CLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		2613. Procéder à des approches ciblées d'organisations offrant des camps de jour susceptibles de bénéficier d'un programme de soutien et d'accompagnement pour l'accueil et l'intégration de jeunes avec des besoins particuliers. En parallèle, assurer une surveillance constante des programmes de soutien et des mesures d'accompagnement existants.	2024	2029 (en continu)	Appropriation des programmes par les professionnels de l'équipe des camps de jour et mesure de diffusion auprès des organismes mise en place. Intégration de la tâche aux professionnels affectés au volet partenariat dans l'équipe des camps de jour.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour
	Réduire les obstacles à la participation aux activités en animation de proximité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles en collaboration avec les fournisseurs de service et les partenaires.	2621. Exiger dans les ententes avec les fournisseurs la mise en place, au besoin, de mesures d'accommodement pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.	2025	2029	Ententes de service modifiées avec clause spéciale sur l'accessibilité aux activités.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2622. Accompagner, au besoin, les fournisseurs dans la mise en place des mesures en mettant à leur disposition les outils pertinents.	2025	2029 (en continu)	Banque d'outil d'accompagnement mis en place et disponible pour les professionnels de la Ville et les fournisseurs.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2623. Planifier le fonctionnement et les ressources requises pour répondre avec agilité aux demandes d'accommodement.	2025	2029	Processus de gestion des demandes d'accommodement mis en place.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
Accessibilité des camps de jour spécialisés.	Favoriser l'accès aux camps de jour spécialisés.	2711. Développer un partenariat durable entre la Ville de Laval et le milieu institutionnel par l'élaboration d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval.	2024	2029	Entente élaborée et entérinée par les deux parties. Affectation des ressources requises à l'accomplissement des engagements de la Ville issus de l'entente.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour
		2712. Poursuivre les efforts de mise en place d'un comité de travail permanent réunissant l'ensemble des acteurs du milieu dont l'objectif principal est la coordination des actions et des ressources.	2024	2024	Mise en place du comité de travail permanent.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour
Accessibilité des événements organisés dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements.	Veiller à ce que les promotrices et les promoteurs d'événement intègrent des mesures d'accessibilité.	2811. Intégrer dans la grille de pointage utilisée lors de l'analyse des événements soumis dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements des mesures d'accessibilité qui vont au-delà des mesures obligatoires permettant l'octroi de points supplémentaires.	2024	2026	La grille est révisée et déployée.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux

3. Communiquer

Il est essentiel que les personnes handicapées lavalloises et leurs proches puissent aisément comprendre et accéder aux informations fournies par la Municipalité. Pour garantir cela, diverses initiatives ont été identifiées pour rendre les communications plus accessibles et améliorer l'utilisabilité des services accessibles proposés par la Ville de Laval.



Indicateur d'utilisabilité

Évolution du nombre de demandes de services accessibles dans les activités et les événements de la Ville.

Cible 2029 : Augmenter de 20 % l'utilisabilité des services accessibles.

Disponibilité de l'information

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Les services accessibles et accessibles universellement proposés par la Ville sont souvent méconnus des personnes handicapées, de leurs proches et des organismes qui les soutiennent.	Valoriser et faire davantage connaître les infrastructures et les services municipaux inclusifs.	3111. Utiliser les outils déjà existants pour augmenter et cibler la promotion du service de prêt à domicile aux personnes handicapées, à leurs proches et aux organismes.	2024	2027	Déploiement d'une stratégie de communication afin d'assurer la promotion du service de prêt à domicile auprès des personnes en situation de handicap. Augmentation du nombre de personnes en situation de handicap bénéficiant du service de prêt à domicile.	SCLSDS – DB en collaboration avec le SCM
		3112. Diffuser et mettre en évidence sur le site Web de la Ville le niveau d'accessibilité des diverses installations aquatiques.	2025	2029	Mise en ligne de l'information.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec le SCM
		3113. Diffuser et mettre en évidence sur le site internet de la Ville le niveau d'accessibilité des grands parcs, des parcs, des aires de jeux et des services offerts.	2024	2029	Mise en ligne de l'information.	SCLSDS – DGPPAP en collaboration avec le SIPEP – Division exécution de projets parcs et espaces publics (DEPPEP) et le SCM

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		3114. Diffuser de l'information sur les événements accessibles aux personnes handicapées ayant préalablement signalé des besoins en matière d'accessibilité sur la plateforme d'inscription.	2024	2029 (en continu)	Déploiement d'un projet test en 2024. À partir de 2025, des promotions ciblées seront diffusées aux personnes qui auront donné leur autorisation à la Ville pour recevoir des communications.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		3115. Recenser les actions déjà mises en place en matière d'accessibilité au sein de la Maison des Arts et partager ces actions sur le microsite.	2025	2027	Le recensement des actions déjà mises en place est effectué. Une section du site Web de la Maison des arts, dédiée au partage des pratiques liées à l'accessibilité, est créée et mise en ligne.	SCLSDS – DDCE – Équipe Maison des Arts en collaboration avec le SCM
		3116. Diffuser le programme Secours adapté	2024	2029 (en continu)	Nombre de bénéficiaire du programme et taux d'évolution par rapport à l'année précédente.	SSI en collaboration avec le SCM

Accessibilité à l'information

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Barrières d'accès à l'information et à la rétroaction.	Favoriser l'accessibilité numérique à toutes les personnes utilisant le site Web de la Ville.	3211. Développer une plateforme Web de laval.ca qui tient compte des standards d'accessibilité numérique (WCAG 2.1 AA) (Lien avec les actions 1511 et 2211.)	2024	2025	Plateforme développée. L'accessibilité du site Web a été approuvée par des organismes experts en accessibilité.	SCM – Équipe projet Web
	Réduire les obstacles à une communication bidirectionnelle efficace entre les personnes handicapées et la Ville.	3221. Ajouter sur les pages Web des événements culturels une adresse courriel et un numéro de téléphone dédiés pour que les citoyennes et les citoyens aient un moyen de poser des questions ou signifier des besoins en matière d'accessibilité.	2024	2029	Une ressource interne est désignée pour recevoir et traiter les demandes via une adresse courriel. L'adresse courriel/numéro de téléphone sont ajoutés sur les pages Web des événements culturels en diffusion de la Ville de Laval.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation en collaboration avec le SCM
		3222. Intégrer sur la page Web dédiée à chaque événement culturel l'information indiquant son niveau d'accessibilité.	2025	2029 (en continu)	Des icônes indiquant le niveau d'accessibilité sont intégrées aux pages Web des événements culturels.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation en collaboration avec le SCM

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		3223. Intégrer sur la page Web dédiée à chaque événement spécial l'information indiquant son niveau d'accessibilité et les coordonnées des personnes à joindre afin d'obtenir de l'assistance.	2024	2029 (en continu)	Information disponible et visible sur la page Web de promotion de l'événement.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux en collaboration avec le SCM
	Revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures selon les normes d'accessibilités actuelles et les recommandations en inclusivité de la Ville de Laval.	3231. Produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur le territoire. (Lien avec l'action 2221.)	2023	2035	Exécution des travaux signalétiques selon les normes dictées dans les guides signalétiques.	SCM – Équipe projet Signalisation et affichage
		3232. Bonifier la signalétique du Centre aquatique de Laval.	2025	2026	Ajout de pictogrammes directionnels vers les cabines de change et les douches adaptées.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec le SIPEP
	Développer l'accessibilité communicationnelle en contexte de gestion de risque	3241. Développer des outils de communication diversifiés, inclusifs et adaptés aux besoins, selon les risques ou les enjeux spécifiques.	2024	2026	4 capsules vidéos adaptées (pictogrammes, LSQ) sont produites.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le SCM
		3242. Intégrer les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées dans la chaîne de communication afin qu'ils puissent relayer rapidement les messages d'intérêt auprès de leurs membres et clientèles.	2024	2026	Mise à jour annuelle des listes de ressources communautaires relais par le SCLSDS. Partage des capsules vidéo et autres outils du programme Autonomie 72h+ (cible : automne 2024 – hiver 2025)	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le SCLSDS – DVQ et le SCM.

4. Accéder

Les actions identifiées sous cette cible d'intervention reposent sur la volonté de la Ville que chaque personne avec une limitation fonctionnelle puisse se déplacer de façon sécuritaire, de son point de départ à son point d'arrivée, accéder aux infrastructures municipales et utiliser l'ensemble des installations et des services qui y sont offerts.



Indicateur d'accessibilité

Évolution du nombre de requêtes citoyennes enregistrées à la suite d'une blessure corporelle en raison d'un enjeu d'accessibilité.

Cible 2029 : Diminuer de 10 % le nombre de requêtes enregistrées.

Accessibilité des installations municipales

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Plusieurs installations municipales ne permettent pas l'accès aux personnes handicapées.	Intégrer l'accessibilité universelle dans la conception des nouvelles infrastructures municipales.	4111. Concevoir le nouveau Complexe aquatique de Laval accessible universellement.	2024	2024	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle. Mesures mises en place.	Service planification et réalisation de projets (SPRP) en collaboration avec le SCLSDS – Régie aquatique
		4112. Concevoir le nouvel Espace citoyen des confluents accessible universellement.	2024	2024	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle. Mesures mises en place.	SPRP et SCLSDS – DDCE – DB – DVQ
		4113. Concevoir le nouveau poste de police de l'Ouest en incluant des critères d'accessibilité universelle.	2024	2024	Mesures mises en place.	SPRP – Service de police de Laval
		4114. Concevoir la nouvelle infrastructure culturelle accessible universellement.	2024	2027	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle. Mesures mises en place.	SPRP – SCLSDS – Bureau infrastructures et partenariats (BIP)
	Bonifier l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures et des équipements municipaux.	4121. Planifier les mesures visant à bonifier l'accessibilité aux parcs, aux boisés et aux berges au regard du portrait réalisé. (Lien avec l'action 1116.)	2025	2029	Planification réalisée. Réalisation des mesures planifiée. Visite exploratoire avec des partenaires expertisés pour valider la conformité.	SCLSDS – DGPPAP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		4122. Appliquer des critères et des recommandations d'accessibilité universelle lors de la réalisation des projets de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de bibliothèques.	2024	2029	Réaliser les travaux recensés par l'IPEP dans le cadre du Plan de maintien des actifs.	SCLSDS – DB et SIPEP – DEPI
		4123. Offrir des espaces accessibles aux personnes handicapées dans la future Bibliothèque centrale de Laval (BCL). (Lien avec l'action 4114.)	2024	2029	Le programme fonctionnel et technique (PFT) de la bibliothèque centrale (BCL) inclut des équipements dédiés aux personnes handicapées (salle sensorielle, tableau à langer pour adulte, poste ordinateur adapté).	SPRP – SCLSDS - DB
		4124. Rénover le théâtre de la Grangerit en incluant des critères d'accessibilité universelle.	2024	2027	Mesures d'accessibilité universelle mises en place.	SIPEP – DEPI
		4126. Rénover l'édifice Francis-Hugues phase II.	2024	2024	Un ascenseur est installé.	SIPEP – DEPI
		4127. Rénover le pavillon du Bois-Papineau.	2024	2028	L'accessibilité du bâtiment est bonifiée.	SIPEP – DEPI
		4129. Rénover et restaurer la Résidence de création Marcel St-Pierre.	2024	2025	L'accessibilité des toilettes et des espaces extérieurs est bonifiée.	SIPEP – DEPI
		41210. Rendre le chalet et la piscine Pie-X entièrement accessibles aux personnes avec des limitations motrices.	2024	2027	La piscine et le chalet sont accessibles.	SIPEP-Service des immeubles parcs et espaces publics –DEPI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		41211. Acquérir des fauteuils Hippocampe pour augmenter le niveau d'accessibilité des piscines Du Moulin, Émile, Berthiaume-Du Tremblay, Prévost, Couvrette et Pie-X.	2024	2029	Acquisition des nouveaux fauteuils hippocampe. Cible : 6	SCLSDS – Régie aquatique
		41212. Acquérir des lève-personnes pour les piscines Jolibourg et Montcalm.	2025	2029	Acquisition de lève-personnes Cible : 3	SCLSDS – Régie aquatique
		41213. Aménager des aires de jeux inclusives et accessibles universellement aux parcs Couvrette et Pie-X.	2025	2028	Les aires de jeux sont inclusives et accessibles.	SIPEP – Division exécution de projets parcs et espaces publics (DEPPEP)
		41214. Développer une nouvelle gamme de mobilier standard inclusif pour la Ville (banc, table à pique-nique).	2024	2025	Une nouvelle gamme de mobilier standard inclusif est développée (banc et table à pique-nique).	SIPEP – DEPPEP
		41215. Réaménager les sentiers, les clôtures et les surfaces dans le parc Pie-X afin qu'il soit sans obstacle et pleinement accessible.	2026	2029	Le mobilier extérieur inclusif est accessible universellement.	SIPEP – DEPPEP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		41216. Prévoir dans la planification annuelle en matière d'approvisionnement des installations communautaires et de loisir des équipements favorisant l'accessibilité universelle.	2024	2029	Quantité de matériel renouvelé ou nouveau permettant de répondre aux besoins d'accessibilité.	SCLSDS – DVQ – Équipe des espaces communautaires
		41217. Planifier, et acheter du matériel adapté afin de bonifier les équipements accessibles universellement dans les grands parcs.	2025	2029	Une liste est dressée. Une analyse budgétaire est réalisée. Le matériel est acheté.	SCLSDS – DGPPAP

Utilisabilité des réseaux piétonniers et routiers

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Les déplacements sont difficiles pour les personnes handicapées sur les réseaux piétonniers et de transport en commun de Laval.	Améliorer l'expérience des piétonnes et des piétons empruntant le transport en commun.	4212. Effectuer les correctifs aux trottoirs présentant des déficiences et ajouter des bateaux pavés aux abords des arrêts d'autobus accessibles.	2024	2029 (en continu)	Nombre de sites où des correctifs ont été effectués.	SI, STL et Service des travaux publics (STP)
		4213. Mettre en place un projet pilote de déneigement des arrêts d'autobus séparés de la chaussée par une banquette.	2024	2029	Nombre d'arrêts déneigés.	STP, SI, STL
	Mieux planifier les aménagements piétonniers projetés et améliorer les aménagements piétonniers existants.	4221. Implanter de nouveaux aménagements piétonniers et réhabiliter les aménagements existants (trottoirs, pistes polyvalentes, sentiers) piétonniers comme indiqué dans le Plan directeur du réseau piétonnier.	2024	2029 (en continu)	Aménagements piétonniers réalisés (mesurés en longueur).	SI SU- Division aménagement et design urbain (DADU)
		4222. Ajouter les plaques podotactiles au <i>Cahier des charges spéciales</i> de la Ville de Laval.	2024	2024	Ajout réalisé.	SI
		4223. Mettre en place un projet d'intervention ponctuelle sur les trottoirs présentant des déficiences nuisant à la sécurité des déplacements.	2024	2029	Nombre de sites traités.	SI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		4224. S'assurer de suivre les bonnes pratiques dans la disposition des éléments physiques (mobilier, éclairage, plantations) lors de réaménagements de l'emprise publique afin de permettre des parcours libres d'obstacles.	2024	2029 (en continu)	Le nombre de kilomètres de rues qui respectent les parcours sans obstacles augmente.	SU –DADU
		4226. S'assurer que tout espace public ou parc ait des parcours accessibles qui suivent les bonnes pratiques applicables.	2024	2029 (en continu)	Augmentation de l'utilisation de ces espaces par les personnes handicapées.	SU – DADU SI
		4227. S'assurer de prévoir une séparation physique ou un dénivelé entre les pistes cyclables et les trottoirs.	2024	2029 (en continu)	La sécurité des piétons augmente et le nombre d'accidents piétons/cyclistes diminue.	SU – DADU SI
	Répondre aux diverses demandes ponctuelles d'amélioration de l'accessibilité des places de stationnement réservées à travers la ville.	4231. Implanter des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées.	2024	2029 (en continu)	Nombre de nouvelles places de stationnement réservées pour personnes handicapées sur rue et dans les stationnements publics.	SI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
Le sentiment de sécurité n'est pas assez élevé sur le réseau routier de la ville.	Optimiser les investissements à réaliser sur les aménagements dans le but de réduire le nombre de collisions piétonnes sur le réseau routier de la ville.	4311. Utiliser les données du bilan de sécurité routière pour cibler et intervenir sur les sites les plus optimaux pour réduire le nombre de collisions sur le réseau de la ville.	2024	2029 (en continu)	Nombre de sites traités.	Service de Police de Laval, SI
	Avoir des intersections praticables, prévisibles et sécuritaires.	4321. Prioriser la reconfiguration des intersections visées lors de travaux prévus par d'autres services et appliquer les bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle lors de ces reconfigurations.	2024	2029 (en continu)	Réduction dans le nombre d'intersections problématiques et/ou accidentogènes.	SU – DADU SI

Disponibilité de documents spécialisés et adaptés

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Le repérage, la découverte et l'utilisation des documents physiques et numériques adaptés aux publics handicapés ou abordant la notion de handicap au sens large peuvent être difficiles au sein des bibliothèques.	Favoriser la découverte et l'accès aux documents numériques traitant de la déficience intellectuelle, la déficience physique, les troubles du spectre de l'autisme.	4411. Mettre en valeur des sélections Biblio-Santé en fonction des événements thématiques soulignées par les Bibliothèques de Laval.	2024	2029 (en continu)	Les événements thématiques en lien avec les cahiers Biblio-Santé sont identifiés et les sélections sont mises en valeur (en ligne ou en bibliothèque). Cible : 3 événements thématiques par année.	SCLSDS – DB
	Mettre en valeur les collections portant sur ces thèmes, notamment dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	4421. Souligner, par des expositions de livres en bibliothèque, des suggestions de lecture sur le site Web des bibliothèques ainsi que sur la plateforme Prêtnumérique, la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2024	2029 (en continu)	La Semaine québécoise des personnes handicapées est soulignée chaque année au sein des bibliothèques.	SCLSDS – DB
	Enrichir les collections jeunesse de documents qui représentent la diversité, dont le handicap, et qui répondent à certains besoins particuliers.	4431. Poursuivre l'acquisition d'ouvrages jeunesse traitant du handicap et des ouvrages adaptés aux enfants ayant des limitations fonctionnelles.	2024	2029 (en continu)	En fonction de l'offre des maisons d'édition, les documents sur ces thèmes sont acquis sur une base régulière par l'équipe responsable du développement des collections des Bibliothèques de Laval.	SCLSDS – DB

5. Participer

Par le biais des actions identifiées sous la cible d'intervention « Participer », la Ville de Laval souhaite veiller à ce que toute la population soit en mesure d'apprécier l'offre d'activités culturelles, de loisirs et sportives, de profiter des événements rassembleurs, de bénéficier des services administratifs municipaux, de participer à la vie démocratique et de postuler à un emploi au sein de l'organisation.



Indicateur d'employabilité

Proportion des personnes
handicapées qui occupe un emploi
à la Ville de Laval

Cible 2026 identifiée par la
Commission des droits de la
personne et des droits de la
jeunesse : 7,8 %.

Participation aux activités sportives

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Les personnes handicapées participent peu aux activités aquatiques proposées dans les installations municipales.	Augmenter la participation des personnes handicapées aux activités aquatiques.	5111. Identifier des actions porteuses répondant aux obstacles et aux enjeux de participation des personnes handicapées identifiées lors de la consultation organisée avec les organismes spécialisés. (Lien avec l'action 1113.)	2026	2029	Actions mises en place Taux d'évolution du nombre de personnes handicapées fréquentant les installations aquatiques.	SCLSDS – Régie aquatique
		5112. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des personnes handicapées dans les clubs aquatiques. (Lien avec l'action 1114.)	2026	2029	Mise en place d'une ou de plusieurs mesures. Taux d'évolution du nombre de participations des personnes handicapées aux activités des clubs aquatiques.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec les clubs aquatiques
		5113. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des organismes offrant des services aux personnes handicapées aux activités aquatiques.	2026	2029	Mise en place d'une ou de plusieurs mesures. Taux d'évolution du nombre d'organismes proposant des activités aquatiques à leurs membres.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec l'ARLPHL

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
		5114. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des enfants du camp spécialisé Campgourou aux activités aquatiques.	2024	2027	Mise en place d'une ou plusieurs mesures. Taux d'évolution du nombre de participations des enfants du Campgourou aux activités aquatiques.	SCLSDS – Régie aquatique et DVQ – équipe camps de jour
		5115. Déposer une demande de partenariat visant à inclure le Centre aquatique de Laval parmi les établissements qui acceptent la Carte accompagnement loisir (CAL).	2024	2025	Partenariat officialisé. Information diffusée à la population.	SCLSDS – Régie aquatique
	Offrir la possibilité aux athlètes de paranatation de se dépasser dans leur sport à Laval et à la population de découvrir cette discipline.	5121. Déposer une candidature pour accueillir la compétition Ken Demchuck de paranatation en 2026-2027 et 2028 au Complexe aquatique de Laval.	2024	2028	Candidature retenue.	SCLSDS – Régie aquatique
Faible disponibilité d'équipements sportifs adaptés pour les personnes handicapées dans les centres d'activités sportives municipaux.	Faciliter la pratique de sports adaptés.	5211. Acquisition d'équipements et déploiement d'une offre de service de prêt.	2024	2027	Équipement disponible et service de prêt implanté.	SCLSDS – Division sport et activité physique

Participation aux activités culturelles

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
La participation aux activités culturelles des personnes handicapées peut être compromise au regard de certains enjeux d'accessibilité de l'offre de service.	Améliorer l'accès aux services offerts par les Bibliothèques de Laval de façon à mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.	5311. Offrir des services aux personnes handicapées dans la future Bibliothèque centrale de Laval (BCL). (Lien avec l'action 4123.)	2025	2029	Les axes d'orientation de la programmation à la Bibliothèque centrale de Laval (BCL) prévoient une offre culturelle pour ces clientèles.	SCLSDS – DB
		5312. Offrir aux enfants avec des limitations fonctionnelles fréquentant un camp de jour spécialisé une série d'animations de lecture durant l'été destinée à réduire l'écart physique, culturel et psychologique entre eux et les livres et leur permettre ainsi d'atteindre leur plein potentiel.	2024	2029	Des animations par une personne professionnelle sont planifiées et offertes tout au long de l'été aux jeunes fréquentant le camp de jour spécialisé Campgourou. Cible : 2 visites durant la saison.	SCLSDS-DB, DVQ – Équipe camps de jour et organismes offrant des camps de jours spécialisés
		5313. Proposer des activités culturelles destinées précisément aux jeunes neurodivergents.	2024	2029	L'offre d'activités est développée et proposée dans les bibliothèques. Cible : 3 activités par année.	SCLSDS – DB

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
	Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités culturelles.	5321. Offrir des outils d'animation répondant aux besoins des personnes handicapées à la Maison des arts et favoriser son partage.	2025	2029	La boîte à outils est ajustée annuellement par l'équipe de la Maison des arts. Un inventaire du matériel est créé par l'équipe de la Maison des arts et est transmis à l'ensemble de la division. Un système de partage du matériel est mis en place au sein de la division.	SCLSDS –DDCE – Régie diffusion et médiation
	Permettre aux personnes âgées avec des limitations fonctionnelles de participer à des activités culturelles.	5331. Proposer une gamme d'activités culturelles destinées précisément aux personnes âgées en résidence qui ne peuvent se déplacer.	2024	2029	Un programme d'activités destinées aux personnes âgées est développé et les activités sont offertes.	SCLSDS – DB
		5332. Travailler à la consolidation du programme de diffusion La culture en visite dans les milieux de vie pour personnes âgées.	2024	2027	Le programme La culture en visite est pérennisé.	SCLSDS – DDCE
		5333. Faciliter la participation des personnes âgées à certaines activités culturelles en offrant un accompagnement, des lieux adaptés et un soutien aux déplacements.	2026	2029 (en continu)	Une offre adaptée est proposée.	SCLSDS – DDCE

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
	Permettre aux personnes sourdes et malentendantes de participer aux activités de la programmation culturelle.	5341. Proposer des activités virtuelles ou en mode présentiel traduites en langue des signes québécoise (LSQ).	2024	2029	Les œuvres sont réalisées et diffusées. Cible : 3 capsules virtuelles et 2 activités signées par année. Note : Date de début de l'action tributaire de l'augmentation du budget de programmation.	SCLSDS – DB
		5342. S'assurer que les soumissions et contrats d'offre de biens et services des fournisseurs externes et producteurs délégués prévoient des mesures d'accessibilité en lien avec l'interprétariat des spectacles qui auront été ciblés pour une diffusion accessible.	2025	2029	Les ententes de service sont modifiées au besoin et une clause spéciale liée à l'interprétariat y est incluse lorsque possible. Les mesures mises en place par les fournisseurs ou producteurs sont indiquées dans le bilan de l'événement.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation

Participation au travail

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
			Date de début	Date de fin		
Capacité d'accueil en emploi de personnes handicapées et éloignées du marché du travail.	Augmenter les occasions de stages pour des personnes handicapées.	5411. Accueillir des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme en stage d'intégration via une entente avec le CISSS de Laval.	2024	2029 (en continu)	Nombre de stagiaires.	SRH – DAT
	Mettre en place des partenariats avec les organismes d'employabilité.	5421. Participer au programme Duo-emploi visant à accueillir des personnes handicapées pour des stages d'intégration d'un jour et plus.	2024	2029 (en continu)	Nombre de stagiaires. Nombre d'embauches découlant des stages.	SRH – DAT
		5422. Évaluer la participation de la Ville de Laval au programme Prêts, disponibles et capables pour l'embauche de personnes handicapées.	2025	2025	Signature d'une entente de collaboration.	SRH – DAT
La capacité organisationnelle de la Ville pour la mise en place d'accommodements et l'impartition de certaines tâches qui peuvent correspondre aux profils professionnels des personnes handicapées.	Connaître le potentiel de recrutement des personnes handicapées à la Ville de Laval.	5511. Évaluer si les descriptions de poste au sein des installations communautaires et de loisirs favorisent l'emploi des personnes handicapées et émettre des recommandations le cas échéant.	2024	2026	Analyse des descriptions de poste. Dépôt d'une recommandation au Service des ressources humaines.	CLSDS – DVQ – Équipe des espaces communautaires en collaboration avec le SRH

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Échéance		Indicateurs de résultat et cibles	Responsable
Mesures d'accommodement dans le processus de recrutement.	Identifier et appliquer des mesures d'accommodements requises lors de la présélection et de la sélection.	5611. Bonifier le questionnaire de l'entrevue téléphonique de présélection pour valider les besoins ou non en accommodement.	2025	2025	Formulaire révisé et utilisé par l'équipe responsable du recrutement.	SRH – Division acquisition de talents (DAT)
	Réduire le risque de discrimination des personnes handicapées.	5621. Sensibiliser et former les personnes responsables du recrutement aux risques de discrimination et aux réalités des personnes handicapées.	2025	2029	Nombre de personnes formées.	SRH – DAT

Lexique

La déficience et le trouble¹: La déficience et le trouble correspondent à une perte ou une altération d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique. Il s'agit d'un diagnostic qui décrit un état de santé de la personne. On distingue les déficiences motrices, auditives, visuelles et intellectuelles, ainsi que les troubles de langage-parole, de santé mentale et du spectre de l'autisme.

L'incapacité²: L'incapacité correspond à toute réduction partielle ou totale de la capacité à accomplir une activité, certaines actions habituelles ou occupations de la vie courante. L'incapacité concerne l'aspect fonctionnel de la personne et se concentre sur les limites d'une personne à effectuer des activités spécifiques.¹¹ types d'incapacités sont identifiées par [l'Enquête canadienne sur l'incapacité](#) : vision, audition, mobilité, flexibilité, dextérité, douleur, apprentissage, développement, santé mentale et mémoire et les incapacités indéterminées. Une même personne peut présenter plus d'un type d'incapacités.

L'obstacle³: Un obstacle correspond à un facteur environnemental qui entrave la réalisation des activités d'une personne ayant une incapacité ou qui la prive de ses droits. Un bâtiment sans ascenseur, des préjugés, le manque de ressources et la difficulté de se déplacer due à l'absence d'une signalisation suffisamment lisible et compréhensible peuvent tous représenter des obstacles.

Personne handicapée⁴: Personne ayant un handicap physique, une déficience intellectuelle, des troubles de santé mentale, une maladie chronique ou une neurodivergence. Un handicap peut être persistant, temporaire ou intermittent.

Personne en situation de handicap⁵: Ce terme utilisé pour désigner des personnes qui rencontrent des obstacles dans leur environnement qui nuisent à la réalisation de leurs activités quotidiennes. Toute personne, au cours de sa vie, selon ses capacités et l'environnement où elle se trouve, peut vivre une situation de handicap.

Personne ayant une limitation fonctionnelle⁶: Toute personne ayant une réduction partielle ou totale de sa capacité à accomplir une activité physique ou mentale, en raison d'une déficience ou d'un trouble. La limitation fonctionnelle peut être visible ou invisible, temporaire, permanente, épisodique ou cyclique. Elle peut être motrice, intellectuelle, cognitive, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Aussi appelée « personne avec incapacités » ou « personne handicapée ». Avoir une limitation fonctionnelle ne signifie pas forcément que l'on est en situation de handicap. Cela dépend de l'environnement dans lequel on se trouve.

Accessibilité universelle⁷: L'accessibilité universelle vise à permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses capacités, d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire, dans un but d'équité.

^{1,2,3} Altergo, 2025, Handicap, déficience, incapacité : comment s'y retrouver?
<https://altergo.ca/fr/actualites/handicap-deficience-incapacite-comment-sy-retrouver/>

^{4,5,6} Ville de Montréal, Arrondissement du Plateau Mont-Royal, 2024, Plan d'action pour l'accessibilité universelle et la lutte contre le capacitisme, Glossaire.

⁷ Ville de Laval, 2021, Politique d'accessibilité universelle : <https://www.laval.ca/wp-content/uploads/2025/02/politique-accessibilitee-universelle.pdf>

Crédits

L'élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029 a été rendue possible grâce à la participation du comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées composé de représentantes et de représentants des services municipaux et de partenaires, sous la coordination générale de la Division du développement social du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

Comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (CPPAPH)

Représentantes et représentants des services municipaux

Marie-Ève Alder

Service des immeubles, parcs et espaces publics – Division exécution de projets parcs et espaces publics

Guillaume Bertrand

Service de l'ingénierie – Division circulation et transport

Chantale Boudreault

Service des communications et du marketing

Maryse Binette

Service des ressources humaines – Division acquisition de talents

Claudine Cantin

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier – Équipe camps de jour

Valérie Charland

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements – Équipe Maison des Arts

Dominic Contant

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier – Équipe animation de proximité

Kevin Gardner

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division sport et activité physique

Benjamin Hernandez

Service des ressources humaines – Division développement organisationnel

Julie Jalbert

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division des grands parcs et plein air de proximité

Samantha Frey Laporte

Service de l'urbanisme – Division aménagement et design urbain

Karine G.Lapierre

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division des bibliothèques

Audrey Lasalle

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier - Équipe des espaces communautaires

Christian Leclair

Service de l'urbanisme – Division information et permis

Pascale Leclerc

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier – Équipe loisirs de proximité

Catherine Lemieux

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements

Jean-François Letarte

Service des immeubles, parcs et espaces publics – Division exécution de projets immeubles

Véronic Maheu

Service de sécurité incendie

Sylvie Mercier

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division aquatique, plein air et Centre de la nature

Vanessa Perugien

Service de sécurité incendie – Bureau de la résilience municipale – Division sécurité civile

Bernard Pitre

Service du développement économique

Jessica Richard

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division infrastructures et administration

Marie-Josée Saucier

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements – Équipe des événements spéciaux

Patrick Saumure

Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté – Division milieux naturels, sensibilisation et développement de projets

Laleh Soltanieh

Service planification et réalisation de projets

Partenaires

Barbara Troyanski

Table régionale de concertation des aînés de Laval

Pierre-Étienne Gendron-Landry

Société Logique

Kim Joly

Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval

Mathieu Lacombe

Société de transport de Laval

Amel Belgacem

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval

Coordination

Mathieu Denécheau

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division du développement social

Responsable des dossiers en lien avec les personnes handicapées

Sandra El-Helou

Conseillère municipale de Souvenir-Labelle

Relecture

Lucie Gagnon

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division du développement social

Crédit photo :

Sophie Poliquin

Révision linguistique

Service des communications et du marketing, Ville de Laval

